

FRANCOPHONIE : DEMAIN IL SERA TROP TARD

Michel GUILLOU*

Résumé

Le monde a changé. De nouvelles problématiques nous interpellent : la confirmation d'un début de confrontation des cultures et des religions, le recours progressif à une langue unique, l'émergence de nouveaux géants économiques.

La Francophonie doit tenir compte de ces bouleversements, se poser la question de sa place dans ce monde. Compte tenu de ses valeurs et du partage d'une langue internationale, elle se trouve au cœur de deux problématiques : la mondialisation du dialogue des cultures et la généralisation du multilinguisme.

Dans l'immédiat il lui faut se faire connaître, accroître le sentiment d'appartenance, renforcer la coopération de solidarité et faire appel à la francophonie de proximité.

Quatre axes d'engagement forment le cœur de métier de la Francophonie : l'accroissement des parlants français, la diversité linguistique et culturelle, l'expression visible d'une solidarité utile, et la francophonie politique et d'influence.

Cet article présente les chantiers à développer.

Abstract:

The world has changed. New matters call us out: the confirmation of a beginning of a confrontation of cultures and religions, the progressive resort to an only language, the emergence of new economical giants.

Francophonie must take account of these disruptions, must wonder what its place in this world is. In accordance with its values and the sharing of an international language, it is central to two matters: the globalization of the dialogue of cultures and the generalization of multilingualism.

For the time being, it has to be known, to increase the feeling of belonging, to strengthen the cooperation of solidarity and to resort to Francophonie of proximity.

Four axis of involvement constitute the core of the activity of Francophonie: the increase of French speakers, linguistic and cultural diversity, the visible expression of a useful solidarity, and political and influential Francophonie.

The article presents the fields to develop.

Ces cinquante dernières années, le monde a profondément changé. Alors que la Francophonie senghorienne, année après année, s'implantait, la mondialisation libérale déferlait à marche forcée.

* Professeur des Universités, Président du Réseau International des Chaires Senghor de la Francophonie, Chaire Senghor de Lyon, Iframond (Université Jean Moulin Lyon 3)

La Francophonie et la langue française doivent tenir compte de ces bouleversements, se poser lucidement et sans tabou la question de leur place et de leur rôle dans ce monde nouveau.

Certes, les valeurs fondamentales de l'universalisme francophone, de liberté, de solidarité, de diversité et de dialogue n'ont rien perdu de leur pertinence. Il y a toujours une demande des autres, une rencontre entre les attentes engendrées par la mondialisation et la démarche humaniste de la Francophonie. Le rêve francophone reste attractif.

Certes encore, la Francophonie cumule toujours une triple mission de solidarité, de dialogue des cultures et de promotion de la diversité et des biens communs de l'humanité. Les axes du cadre stratégique décennal adoptés par le Sommet de Ouagadougou en 2004 restent d'actualité.

Mais de nouvelles problématiques apparaissent à l'échelle mondiale : la confirmation d'un début de confrontation des cultures et des religions, le recours progressif à une seule langue-monde, l'émergence de géants économiques incontournables.

MONDIALISATION DU DIALOGUE DES CULTURES

Depuis les événements dramatiques du 11 septembre 2001 à New-York, les chocs identitaires et religieux sont chaque jour plus violents. Ils se multiplient. Les antagonismes se radicalisent.

Le dialogue des cultures est par nature un facteur de paix, un antidote pacifique et puissant à ces confrontations. Aux côtés des pôles d'équilibre régionaux telle l'Europe, des espaces transversaux de dialogues interculturels mondialisés – les unions géoculturelles – s'affirment donc comme indispensables.

Du fait du partage d'une même langue, la Francophonie, comme d'ailleurs les autres grandes aires linguistiques, fait partie de ces pôles de dialogue, et ceci d'autant plus qu'elle s'est organisée et comprend, du fait de son élargissement, 70 pays membres répartis sur les 5 continents.

La francophonie politique étend par conséquent maintenant son champ d'action de l'espace francophone à l'ensemble du monde. Sa capacité d'influence en est renforcée.

Au-delà des valeurs qu'elle promeut, des biens communs qu'elle défend, la Francophonie du XXI^{ème} siècle a donc un rôle spécifique à jouer dans la mondialisation multipolaire ; celui de pôle de dialogue interculturel mondialisé pour la paix et contre le repli identitaire.

GENERALISATION DU MULTILINGUISME

Par leur statut d'hyperpuissance économique, culturelle et politique, les Etats-Unis ont fait croire au monde qu'il marchait vers un seul modèle, le leur. L'uniformisation linguistique s'est étendue, l'anglais a été sacralisé comme langue-monde unique.

Pourtant, cette situation est aujourd'hui dépassée du fait de l'émergence de nouvelles puissances économiques, culturelles et politiques telles que, en particulier, la Chine, l'Inde ou

encore le Brésil. Les Etats-Unis ne sont plus la seule hyperpuissance, tout en restant une puissance de tout premier rang. Ces nouveaux géants rebâtissent un monde pluriel, y compris pour les langues. La Chine vient d'en apporter la preuve avec l'implantation rapide de ses centres Confucius d'enseignement du chinois dans le monde.

Par ailleurs, pour des raisons de nature démographique, culturelle ou religieuse, des langues comme l'espagnol ou l'arabe ont confirmé leur vocation à être, elles aussi, des langues-monde. Le multilinguisme international est devenu réalité. La langue unique cède progressivement le pas au multilinguisme.

C'est là une bifurcation essentielle car sans diversité linguistique à l'international, il est difficile de croire que la diversité linguistique existera demain aux autres niveaux, et sans diversité linguistique, la diversité culturelle est un leurre.

La Francophonie, qui a pris position pour la diversité des cultures, avec son engagement victorieux, d'abord pour l'exception culturelle, et ensuite pour l'adoption et la ratification de la Convention internationale sur la protection et la promotion des expressions culturelles, trouve là un autre rôle. Elle doit agir pour que le multilinguisme se généralise, s'impose comme une valeur universelle, un bien commun de l'humanité. C'est un combat à mener partout dans les organisations internationales, dans l'espace francophone et au sein des pays membres, un combat pour l'identité et contre une marchandisation qui ne prend en compte que le profit.

Ce combat est d'autant plus nécessaire que par rémanence ou intérêt à courte vue, la langue unique reste le standard de nombreuses élites pour de plus en plus d'activités (affaires, commerce, médias, politique,...) et ce tout particulièrement en France, dont le rayonnement dépend pourtant très étroitement de celui de sa langue parlée sur tous les continents.

Des extrémistes voudraient que la France sacrifie sa langue et son identité sur l'autel de la mondialisation libérale. Ils affirment que parler anglais est la solution miracle, le remède à tous les maux. Alors que le déclin relatif de la France a des raisons multiples dont son poids démographique mais aussi et surtout son renoncement. Ils confondent ouverture et assimilation.

La place de la langue française dans le contexte mondial actuel, c'est naturellement sa beauté, les valeurs humanistes qu'elle véhicule, son statut international de langue de communication, de culture et de dialogue ; c'est, de plus, sa contribution à l'émergence d'un multilinguisme généralisé indispensable à la construction d'un monde allant à l'universel et à l'unité par la synthèse des différences. Être francophone, c'est parler la langue de l'autre et refuser l'uniformisation linguistique et culturelle du monde ; c'est être ouvert en conservant sa spécificité.

Une fois ainsi précisé ce que représentent la Francophonie et la langue française face à la mondialisation, il importe de cerner ce qu'il faut faire pour développer une Francophonie dynamique et accroître le rayonnement du français.

MESURES GENERALES

A / FAIRE CONNAITRE LA FRANCOPHONIE

La Francophonie souffre d'un déficit considérable de notoriété et d'une absence quasi-totale de visibilité. Elle n'est pas connue des décideurs, des jeunes et des peuples ; et si elle est connue, c'est à travers un rétroviseur néocolonial et non en tant que pôle d'influence dans la mondialisation.

Pour mettre fin à cette situation détestable, il faut la faire connaître par l'enseignement et les médias et faire en sorte que les actions francophones aient de la visibilité, soient utiles aux populations, et créent un sentiment d'appartenance.

B/ ACCROITRE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Développer le sentiment d'appartenance des Francophones à la Francophonie est bien entendu essentiel. Dans ce domaine, tout reste à faire ou presque.

Pour y parvenir, une formation est nécessaire. Il faut faire connaître son rôle, son organisation, et les actions qu'elle mène. Les programmes scolaires et universitaires doivent lui faire une place au travers de son histoire, mais aussi de son rôle et de son utilité dans la mondialisation. Plateformes de formation et de recherche sur la Francophonie dans l'enseignement supérieur, les Chaires Senghor maintenant rassemblées dans un réseau international ont montré la voie. Il appartient, par ailleurs, aux opérateurs d'associer une formation à la Francophonie, à leurs actions de coopération.

L'essor du volontariat francophone est une autre manière d'y parvenir. Forme première de générosité, le volontariat permet, en effet, de rencontrer d'autres Francophones et de prendre conscience personnellement de l'importance de l'espace francophone, de l'intérêt du dialogue des cultures et de la diversité culturelle et linguistique. Toute la population est concernée : les jeunes, les actifs, les seniors. Un effort particulier doit être fait en faveur des jeunes qui sont l'avenir de la Francophonie. Mais pour être significatif, le volontariat francophone doit avoir une masse critique, concerner un nombre suffisant de personnes.

La Francophonie a besoin aussi d'être présente au quotidien dans les pays francophones. Elle est globale. Il faut un environnement francophone, des journaux, des radios, des télévisions de langue française, des réseaux sociaux et des sites francophones sur la toile. Il faut aussi faire savoir que le français dans un contexte de multilinguisme est un avantage en matière d'emploi.

Les manifestations artistiques, culturelles, sportives et autres créent des dynamiques en faveur de la Francophonie. Elle a besoin de réunir ses artistes, ses sportifs, ses entrepreneurs et autres acteurs de la société civile. A titre d'exemple, une coupe francophone de football, un salon francophone de la peinture et des arts plastiques seraient les bienvenus.

Mais le sentiment d'appartenance sera d'autant plus fort que la Francophonie sera utile et que sera donnée une préférence de circulation aux Francophones dans l'espace francophone par la création d'un visa francophone ou d'un francopasse.

C / MUSCLER LA FRANCOPHONIE DE SOLIDARITE

La francophonie politique s'est beaucoup développée ces dix dernières années du fait de l'engagement de la Francophonie pour la démocratie et les droits de l'Homme, et par ses actions de médiation pour la prévention et la résolution des conflits. En revanche, la

francophonie de solidarité a marqué le pas. Même les nouveaux programmes mis en place par l'OIF comme les Volontaires de la Francophonie et l'Initiative francophone pour la formation des maîtres (IFADEM), profondément novateurs, n'ont ni la visibilité ni la masse critique nécessaire.

Cette situation, sauf à y remédier, ne peut donc qu'empirer au fur et à mesure que se développera la Francophonie d'influence au niveau du monde. **Il faut donc, pour garder l'équilibre, redynamiser la francophonie de solidarité.** Quelques pistes peuvent être tracées : mettre la francophonie de solidarité et la francophonie politique au même niveau institutionnel, renforcer le Conseil de coopération, institutionnaliser les rapports contractuels entre l'OIF et les Opérateurs directs. Une ambiguïté est à lever concernant l'Administrateur. Responsable de la coopération intergouvernementale menée par l'OIF, peut-il par délégation du Secrétaire général prendre en charge des responsabilités plus larges au niveau de l'ensemble de la coopération multilatérale francophone ?

Pour répondre aux besoins, des chantiers de coopération doivent être amplifiés. Des financements complémentaires sont indispensables. Il faut aussi se donner les **opérateurs appropriés.**

L'organisation de coopération francophone a fait ses preuves. Elle est menée, d'une part, par l'OIF, opérateur intergouvernemental généraliste et ses organes subsidiaires spécialisés, et d'autre part par les Opérateurs directs de la Francophonie quant à eux tous spécialisés. Il apparaît pertinent de poursuivre dans cette voie, qui allie, selon les objectifs à atteindre, approche généraliste et approche spécialisée.

La crise financière privilégie le statu quo cependant des organes subsidiaires ou des opérateurs directs doivent pouvoir être créés si nécessaire.

D / FAIRE APPEL A LA FRANCOPHONIE DE PROXIMITE

La décentralisation est devenue un processus d'aménagement territorial général qui concerne l'ensemble des pays francophones. Les collectivités territoriales et leurs réseaux sont de ce fait des acteurs importants de la coopération décentralisée. Ils mobilisent des moyens financiers importants et comparables à ceux mis en œuvre par les Etats.

Les Premiers Etats Généraux de la coopération décentralisée francophone se tiendront fin 2010 à Lyon. Ils permettront de mieux rassembler sur des objectifs partagés, de mutualiser les efforts entrepris. Une synergie est à établir entre la coopération décentralisée des territoires et la coopération multilatérale des Etats.

LES CHANTIERS A AMPLIFIER

Quatre axes d'engagement forment le cœur de métier de la Francophonie du XXI^{ème} siècle : l'accroissement du nombre de parlants français, la diversité linguistique et culturelle, l'expression visible d'une solidarité utile (éducation, économie, numérique), la francophonie politique et d'influence. La Francophonie doit donc amplifier ou créer les chantiers d'action et de coopération spécifiques concourant à renforcer sa présence et son utilité dans ces domaines. Les propositions ci-dessous ne sont pas exhaustives. Elles ouvrent cependant des pistes.

A/ AUGMENTER LE NOMBRE DE PARLANTS FRANCAIS

La demande de français dans le monde est forte et la réponse trop faible. C'est un non sens dans la mesure où le français, pour rester une grande langue internationale, doit se maintenir dans le groupe des langues les plus parlées. La langue française, en terme de nombre de locuteurs, n'occupe que le 10^{ème} rang mondial. Il y a seulement 200 millions de francophones dans le monde pour 6.5 milliards d'êtres humains et une population de plus de 800 millions de personnes dans les 70 Etats membres. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Un objectif de doublement du nombre de parlants français dans les dix années à venir apparaît à la fois réaliste et indispensable, mais en renforçant parallèlement le multilinguisme. Pour y parvenir, la Francophonie a besoin de concevoir une approche stratégique et de l'afficher. Il faut faire un effort particulier en matière d'enseignement du français langue seconde, sans négliger le français langue étrangère.

D'évidence, il y a urgence à étendre, généraliser rapidement le programme francophone IFADEM de formation à distance des maîtres, et à développer du primaire au supérieur un enseignement du et en français bilingue dans les pays francophones où le français n'est pas langue d'enseignement et dans les pays non francophones. Par ailleurs, des contrats d'association avec des structures bilatérales en charge de l'enseignement du français (Alliance française, Mission laïque, Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ...) ouvriraient de nouvelles possibilités.

L'importance de ces chantiers, quant à l'avenir même de la Francophonie, est telle qu'il appartient aux Instances francophones de ne pas différer les décisions à prendre.

La résolution sur la langue française du Sommet de Québec en 2008 préconise la conclusion de pactes linguistiques entre la Francophonie et les pays membres afin de les mobiliser à cette fin. Il faudrait passer en ce domaine du volontariat à une obligation découlant tout naturellement de l'adhésion à la Francophonie.

EDUQUER ET FORMER

Les cultures ne pourront rester debout, continuer d'être des composantes du monde en marche, bref la diversité culturelle ne pourra s'affirmer, si les enfants sont illettrés et non scolarisés. C'est malheureusement le cas dans beaucoup de pays membres de la Communauté. Pour certains d'entre eux, faute de moyens, le taux de scolarisation est inférieur à la moitié d'une classe d'âge avec une forte disparité entre garçons et filles.

Cette situation est, de façon générale et à tous points de vue, inacceptable. Elle l'est encore plus au sein de la Communauté francophone vouée au développement personnel et humain. Il y a là une priorité irréductible. Il faut alphabétiser et scolariser.

Dans la perspective de contribuer à la réalisation de l'éducation pour tous en 2015, la Francophonie doit plus que jamais s'attacher à aider ses États membres à concevoir et à appliquer des politiques éducatives efficaces, respectueuses du principe de parité entre les sexes, à accroître les capacités des acteurs de l'éducation, à améliorer et à moderniser les supports pédagogiques.

Dans l'enseignement général et professionnel primaire et secondaire, l'action à mener recouvre pour une large part celle à faire pour l'enseignement du et en français tant en matière de formation des enseignants que de développement de l'offre éducative.

En matière d'enseignement supérieur, la Francophonie dispose avec l'Agence universitaire de la Francophonie, d'un opérateur reconnu et performant en charge de la coopération francophone dans l'enseignement supérieur et en recherche. L'AUF appuie de nombreuses filières francophones et gère des instituts francophones professionnalisés de troisième cycle. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre l'accent sur la création d'écoles doctorales pour assurer la relève des enseignants ainsi que sur les formations codiplômantes pour accroître les échanges.

A l'instar de l'Université Senghor d'Alexandrie, il convient de mettre en place des universités régionales francophones pour développer la francophonie universitaire.

PRENDRE EN MAIN LA DIMENSION ECONOMIQUE

Mis sur la table au Sommet d'Hanoi par le gouvernement vietnamien, qui a obtenu la tenue en 1999 d'une Conférence des ministres de l'économie demeurée sans suite, le dossier économique est resté depuis lors en sommeil.

La Communauté francophone doit, pourtant, investir le champ de l'économie. Il ne suffit pas de s'employer à créer des conditions favorables au développement des milieux d'affaires comme le fait avec succès l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA) pour l'Afrique Sans économies solides des pays membres, les objectifs qu'elle s'est fixée ne pourront être atteints. Cela vaut aussi bien pour le respect des droits de l'Homme et les avancées démocratiques que pour la diversité culturelle.

Les industries culturelles, l'économie sociale et solidaire sont des volets de l'économie qui correspondent à sa spécificité et à sa vocation. Elle peut et doit, par ailleurs, intervenir avec efficacité dans le secteur des PME/PMI.

La Convention pour la protection et la promotion des expressions culturelles sera un leurre si les cultures francophones ne disposent pas d'industries culturelles performantes. De nombreuses voies s'élèvent pour suggérer que la Francophonie dispose d'un équivalent multilatéral francophone de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) mise en place avec succès par le Québec.

Le colloque international « Economie et Francophonie » organisé par l'Université Senghor d'Alexandrie les 18 et 19 mars 2007 a mis en évidence les besoins d'action francophone en matière d'économie sociale et solidaire tout particulièrement le micro crédit et le commerce équitable. Il a été évoqué à cet effet l'intérêt de mettre en place une Banque francophone de solidarité.

Au niveau micro-économique, la Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFE), organisée du 16 au 19 mai 2008 par la Chambre de commerce de Québec a suggéré la création au sein de l'OIF d'un pôle de développement et d'animation économique sous la forme d'un organe subsidiaire dont l'une des fonctions serait de coordonner et mobiliser les réseaux existants et à venir qui rassemblent les différents acteurs économiques. Il pourrait se construire par refondation du Forum Francophone des Affaires

(FFA). Par ailleurs, la RIFE propose d'initier la création d'une Société Francophone d'Investissement.

S'APPROPRIER LE NUMERIQUE

La fracture numérique est une réalité. En 2005, un citoyen sur deux était connecté à l'Internet dans plusieurs pays développés, tandis que la proportion en Afrique était de un sur deux cent cinquante. Le taux de pénétration est très inégal. Ainsi, le niveau d'accès à Internet en Amérique est de 68,6 %, de 34,4 % en Europe et de 2,6 % seulement en Afrique.

L'essor des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC), qui multiplie les possibilités de développement, a donc paradoxalement accru la disproportion entre favorisés et défavorisés.

La Francophonie a un rôle évident à jouer dans ce qu'on appelle désormais l'intégration numérique. Depuis plus de dix ans, elle s'est attaquée à l'écart technologique croissant entre le Nord et le Sud. Elle dispose à cet effet de l'Institut de la Francophonie Numérique (IFN) organe subsidiaire de l'OIF et du Fonds numérique des inforoutes destiné à améliorer l'accès aux NTIC dans les régions défavorisées de la communauté francophone et notamment en Afrique.

Ses opérateurs directs mènent une politique de terrain en installant des campus numériques dans les universités, des classes et centres multimédias municipaux ainsi que des maisons du savoir dans les villes. Toutes ses implantations assurent la formation à l'utilisation de l'Internet qu'elles mettent à la disposition des étudiants, des chercheurs, des jeunes et des populations.

Mais, en définitive, pour important qu'ils soient, l'ensemble des investissements de la Francophonie dans le numérique apparaît insuffisant pour assurer une présence substantielle de la langue française dans l'espace numérique mondial. L'effort doit être porté à un tout autre niveau sinon la Francophonie restera sur le bord de la route d'une trajectoire qui définit notre temps.

CONCLUSION

Dans la continuité de la francophonie senghorienne, définitivement bâtie par son Secrétaire général le Président Abdou Diouf, la Francophonie du XXI^{ème} siècle doit relever les défis de la mondialisation. Son rôle grandissant d'influence s'explique par le besoin dans la mondialisation multipolaire d'espaces dédiés au dialogue des cultures. Quant à la langue française, elle a toute sa place dans l'actuelle mondialisation linguistique qui substitue au concept de langue unique celui de multilinguisme du fait entre autre de l'émergence de nouveaux géants économiques telle la Chine.

Dans ce contexte, la Francophonie doit renforcer conjointement sa dimension politique et sa dimension de solidarité. Il lui faut augmenter le nombre de parlants français, pallier son manque de notoriété, susciter l'appartenance, être utile, se faire connaître par l'enseignement, les médias, l'environnement.

Des chantiers de coopération doivent être amplifiés : l'enseignement du et en français, l'éducation et la formation, l'économie, le numérique.

Pour y parvenir, elle doit refuser l'immobilisme, se donner les opérateurs nécessaires. Il lui faut savoir, malgré la crise actuelle, susciter de tous les acteurs - les Etats, les collectivités territoriales, les ONG, la société civile - un nouvel élan, une envie de francophonie.

Mais ne nous y trompons pas, la situation est préoccupante, et faute de construire la Francophonie du XXI^{ème} siècle en prenant en compte ces priorités, elle est en danger, sa survie n'est pas assurée.
